

Fonds Desjardins

Obligations opportunités



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2020



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
AllianceBernstein

DATE DE CRÉATION :
12 janvier 2004

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe canadien

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- Les obligations de sociétés américaines de catégorie investissement et à rendement élevé ont contribué le plus au rendement relatif.
- La sélection des titres parmi les obligations de sociétés américaines de catégorie investissement, les obligations d'État des marchés émergents et les actifs titrisés américains, dont les titres adossés à des créances hypothécaires, ont aussi aidé.
- Au niveau sectoriel, notre sous-pondération des titres provinciaux canadiens s'est aussi avérée positive.

Facteurs ayant nuï au rendement relatif

- La sélection d'obligations américaines et européennes à rendement élevé a nuï au rendement.
- Une durée plus longue que celle de l'indice de référence, en particulier une surpondération de la portion longue de la courbe, où les taux ont augmenté le plus.
- Une position acheteur sur le dollar américain a freiné le rendement relatif.

Changements importants apportés durant la période

- Nous avons déplacé nos titres provinciaux canadiens vers la portion à 10 ans de la courbe, pour obtenir un peu plus d'équilibre sur la courbe des rendements.
- Nous avons augmenté la pondération des obligations à rendement élevé, car, à ce moment-ci, nous les préférons aux titres des marchés émergents.

Fonds Desjardins

Obligations opportunités



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2020



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
AllianceBernstein

DATE DE CRÉATION :
12 janvier 2004

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe canadien

Changements importants apportés durant la période (suite)

- Nous avons ajouté des titres canadiens indexés à l'inflation, car ils sont abordables, alors que les points morts d'inflation sont à la traîne au Canada par rapport aux États-Unis où ils ont presque récupéré tout le terrain perdu.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.